

Agir au conseil d'administration Développer la vie syndicale dans son établissement

Mardi 8 novembre 2022 de 9h30 à 16h30



Collège les Molières
2 Place de Salem
78 690 Les Essarts-Le-Roi



→ **Pour y accéder :**

Transilien N jusqu'à la gare
des Essarts-Le roi, puis 10
minutes de marche.

*Pour ce stage, la demande d'autorisation d'absence est à transmettre
avant le vendredi 7 octobre 2022*

CONTENU DU STAGE :

Comprendre le fonctionnement du CA : élaborer une liste syndicale en vue des élections, connaître les textes réglementaires, les prérogatives du CA, adopter une motion.

Voter le budget, le compte financier : comment est construit un budget ? quels documents réclamer ? quel vote émettre ?

Utiliser les outils syndicaux : déposer une heure d'information syndicale, un préavis de grève, gérer les relations hiérarchiques avec le Chef d'Établissement.

Agir : adopter une motion avec les parents d'élèves, demander une audience auprès du DASEN, du Recteur, communiquer avec la presse, construire des liens avec les établissements voisins en lien avec les sections départementale et académique.

Inscription :

Stage ouvert à tous,
syndiqué-es et non
syndiqué.es.

**1) S'inscrire auprès du SNES
(certifiés, agrégés, CPE)**
<http://versailles.snes.edu/>
onglet « Stages et réunions »

**2) Adresser un mois avant le
stage une demande
d'autorisation d'absence à la
Rectrice à remettre au chef
d'établissement.**
Cette autorisation est à
télécharger directement sur le
site du SNES-FSU

Pour plus de détails :

snés78@versailles.snes.edu